



## probleme de droit de visite des grands parents

Par **sebastien33830**, le **13/07/2012** à **09:58**

Bonjour,

Voilà je viens vers vous, car j'ai reçu 2 courriers d'un avocat ( celui de mes beau parents ) qui sur la première me demande de trouver un arrangement avec eux pour voir leur petit fille ( chose qui n'a pas marcher ) et la deuxième qui me demande de prendre un avocat, car ils aller débiter une action en justice.

Nous avons donc pris une avocate, ( désolés je ne parler que de moi au début mais nous somment deux bien sur, enfin trois avec la petite ). Donc notre avocate nous a fait faire tous les papiers pour avoir droit a l'aide juridique et a envoyé un courrier a leur avocat. Mais après quelque mois et une relance supplémentaire, nous n'avons toujours pas de nouvelle ( même pas une signe ), donc je ne vous raconte pas la tension a la maison ( sur notre couple qui a aussi repercution sur la petite ).

Donc ma question est la suivante, y a t'il un temps de réponse prés définie ( comme par exemple au bout de 1 an l'affaire et close) ou alors faut il attendre encore ?

Merci pour votre réponse, cordialement.